

La gestion du planning, l'environnement juridique et les outils RH

Description

Cycle métier responsable de secteur - Module 4

La gestion des plannings de travail occupe, au quotidien, une place importante dans l'activité d'un responsable de secteur : respect des règles juridiques relatives à la durée, l'organisation du travail, la gestion des absences sont autant d'étapes à gérer avec vigilance. D'autant qu'il faut aussi respecter le projet social de la structure sans ignorer les impacts financiers des décisions de planification (notamment en terme de modulation).

Ce stage se propose d'aborder en profondeur les différentes phases d'élaboration du planning, en y intégrant la dimension juridique et ressources humaines.

Les plus de ce module :

- Une approche concrète des difficultés rencontrées sur le terrain par les professionnels dans le montage du planning
- Une aide à la compréhension de l'environnement juridique lié au planning (modulation)
- Des outils RH : pour la conduite du recrutement, du contrôle et du suivi du travail

Prérequis

Avoir suivi le Module 1 du cycle Responsable de secteur.

Objectifs

- Maîtriser les règles de montage, de gestion et de suivi d'un planning
- Eviter les contentieux par une meilleure maîtrise des risques sociaux
- Apporter outils et méthodes permettant de construire le planning comme un outil de pilotage des ressources humaines au sein de la structure

Contenu

Première partie du module : Le planning, un outil réglementé (3 jours)

- La réglementation du secteur (convention collective, contrats de travail). Les règles juridiques applicables au planning (amplitude, travail du dimanche, etc.)
- Les règles liées aux plannings modulés
- Le respect des fonctions au regard de la convention collective (catégories A, B et C notamment)
- Les limites aide et soins (toilette, transferts, médicaments, etc.)

Deuxième partie du module : Le planning, un outil à gérer (1 jour)

- Le montage du planning

Troisième partie du module : Le planning, un outil de gestion des ressources humaines (3 jours)

- Le recrutement : services (Pôle emploi) et outils dédiés (EMT, entretien de recrutement, etc.)
- La mise en place d'une démarche de suivi et de contrôle du travail (entretien annuel, détection et remontée des besoins de formation, soutien aux salariés, etc.)
- Les contraintes de l'environnement juridique (règlement intérieur, prévention des risques professionnels, etc.)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas réels

Durée : 7 jours

Tarifs : 1 540 euros net de taxe

Intervenants : Juriste en droit social, professionnels du secteur.

Publics : Responsables de secteur, cadres de secteur.

Date des formations

- 1, 2, 3, 4 juillet et 4, 5, 6 septembre 2019 à Paris